



DROIT AU PATRIMOINE : PLACE À L'IMAGINATION !

Si le droit du patrimoine est pleinement acquis et se conforte ou s'amende au cours des années, dans un code du même nom, le « droit au patrimoine » reste une terre à défricher, laissant place à l'imagination juridique. Essayer ainsi de fixer les contours de ce « droit-créance » amène à réfléchir à la constitutionnalisation du patrimoine au sens large, comprenant son environnement. Tel est l'enjeu du matin, après le traditionnel rendez-vous de veille parlementaire.

Ensemencer la réflexion juridique, c'est aussi miser sur les étudiants et mettre à l'honneur leurs travaux touchant le droit du patrimoine. Le prix Pierre-Laurent Frier, professeur qui n'a eu de cesse d'œuvrer à dégager une synthèse en cette matière, remplit cette vocation.

Après le remembrement agricole, les années 2020 ouvrent la période d'un remembrement administratif visant à rationaliser la mosaïque séculaire des villages, hameaux, lieux-dits. Cette réforme brutale signe un appauvrissement toponymique qui s'analyse comme crime contre la poésie. Nous engagerons ce débat de la recomposition des collectivités territoriales en souhaitant que la mairie et l'église restent les repères de nos villages : elles doivent rester en leur milieu.

Et ainsi, comment faire vivre ces églises en proie à l'inutilité ? Soyons concrets en envisageant des conventions d'usages partagés, outils de protection préventive à mobiliser.

Bonne journée juridique à tous !

L'équipe des JJP

LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE

22^{ÈME} EDITION

DROIT AU PATRIMOINE : PLACE À L'IMAGINATION !

*Quel contour lui donner pour en faire
un levier du développement ?*

MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022

Auditorium de la Maison du Barreau
2, rue de Harlay - 75001 Paris
Accès : Ligne 4, Saint Michel - Ligne 7, Pont Neuf



Organisation :
FÉDÉRATION PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT
6-8 passage des Deux Sœurs 75009 Paris
Tél. : 01 42 67 06 06

droit@associations-patrimoine.org • www.patrimoine-environnement.fr

PATRI  **MOINE**
Environnement

Renseignements/inscriptions : journéesjuridiquespatrimoine.org
ou à droit@associations-patrimoine.org
Réponse souhaitée avant le 10 octobre 2022

DROIT AU PATRIMOINE : PLACE À L'IMAGINATION !

*Quel contour lui donner pour en faire
un levier du développement ?*

En présence de Jean-François Hébert,
Directeur général des patrimoines et de l'architecture au ministère de la Culture

8h00 – Accueil-café et enregistrement des participants

9h15 – Propos introductif

par le Bâtonnier Alain de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement

9h30 – Veille parlementaire

par Olivier Paccaud, sénateur de l'Oise, membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, co-auteur d'un rapport consacré au bilan du plan de relance dans le domaine du patrimoine en mars 2022

9h50 – Débat avec la salle

10h10 – Retour sur les propositions du Manifeste du G7 Patrimoine : pour la constitutionnalisation du patrimoine et un référé d'urgence

par Norbert Foulquier, professeur de droit public à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, codirecteur du SERDEAUT, directeur adjoint du GRIDAUH

10h30 – Débat avec la salle

10h40 – Focus sur la jurisprudence du patrimoine et les paysages

par Maître Alexandre Riquier, avocat en droit public au Barreau de Paris

11h00 – Sites Patrimoniaux Remarquables : dispositif performant de protection ?

Table-ronde autour de Sibylle Madelain-Beau, ancienne Architecte des Bâtiments de France, membre de la CNPA ; Jean-Baptiste de Froment, ancien conseiller spécial en charge du Patrimoine, de l'Architecture et de la Prospective auprès de la ministre de la Culture, maître des requêtes au Conseil d'Etat et directeur de l'ENSA de Paris-Malaquais et Alix de La Gaignonnière, architecte-urbaniste et géographe, chercheur à l'ENS

11h40 – Débat avec la salle

12h00 – Remise du prix Pierre-Laurent Frier

par Corinne Lepage, avocate spécialisée en droit de l'environnement et ancienne ministre de l'Environnement

12h30 – DÉJEUNER

VERS DES AGGLOMÉRATIONS SANS CŒUR ? LA MAIRIE ET L'ÉGLISE DOIVENT RESTER AU MILIEU DU VILLAGE

14h30 – Regroupement communal : l'appauvrissement toponymique et patrimonial est-il irrémédiable ?

Table-ronde autour de Christian Manable, ancien sénateur de la Somme et co-auteur d'un rapport sur les communes nouvelles en 2016 (sous réserve) ; François Chatillon, architecte en chef des Monuments Historiques et Maître Loïc Dusseau, avocat au Barreau de Paris

15h30 – Débat avec la salle

15h50 – Sauver les églises par les usages partagés : la convention comme clé de voute d'une solution

Table-ronde autour de Benoît de Sagazan, vice-président de Patrimoine-Environnement et Directeur de l'Institut Pèlerin du Patrimoine ; Bertrand de Feydeau, vice-président de la Fondation du Patrimoine, vice-président d'Europa Nostra, directeur général du diocèse de Paris et Anne-Violaine Hardel, directrice juridique de la Conférence des Evêques de France

16h45 – Débat avec la salle

17h00 – Conclusion de la journée

17h30 – FIN

